

***Cerastium litigiosum* De Lens dans l'île de Ré**

par André TERRISSE*

«Sép... qqf. d'abord 1/2 plus courts que la cor. (*litigiosum*)». La prise en compte de cette brève remarque, qui conclut l'article concernant *Cerastium semidecandrum* dans la Flore de LLOYD (4e éd., p. 67), m'aurait amené à nommer avec plus de précision cet élégant céraiste, à fleurs relativement grandes, répandu dans l'île, et que j'ai rattaché dans mon inventaire à *C. pumilum* s. l. ; il s'agit certainement de la sous-espèce *litigiosum*, que *FLORA EUROPAEA*, pourtant, ne signale qu'en Europe centrale, dans le nord de l'Italie et en Crète.

Par ailleurs, l'Index synonymique de M. KERGUÉLEN donne *C. pumilum* Curtis subsp. *litigiosum* (De Lens) P. D. Sell & Whitehead comme synonyme de *C. ligusticum*. C'est aussi la synonymie indiquée par l'*Atlas Florae Europaeae*, vol. 6, p. 115, qui, pour la présence en France, se réfère à la Flore du C.N.R.S. (p. 296), où l'on peut lire : «Fr. continentale : R. et peut-être en part. adventice ; Co - Eumédit.». Pour la Corse, trois stations seulement ont été signalées, dont une récemment ; la 2^e édition du *Catalogue des plantes vasculaires de la Corse* (GAMISANS et JEANMONOD, 1993) indique : «RR», de la côte à l'étage montagnard, le classant dans la catégorie géographique des "Sténoméd-W", c'est à dire «bassin occidental de la Méditerranée de la Ligurie à l'Espagne et à l'Algérie». Le volume II de *FLORA IBERICA*, qui traite en particulier des Caryophyllacées, ignore ce taxon, qu'on peut donc présumer absent d'Espagne et du Portugal.

Pour la France continentale, j'ai trouvé une seule indication précise ; elle figure dans le *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône* (R. MOLINIER) : «*C. ligusticum* Viv. subsp. *ligusticum* (= *C. campanulatum* Viv.) - Eumédit. Adv. Marseille : décombres aux Catalans (Blaise in Rx)».

Par contre, le 1^{er} Supplément à la Flore de COSTE (p. 58-59) signale bien en France la présence de *C. ligusticum* (= *C. campanulatum* Viv.) : «Répandu dans les sols sableux, les dunes, les décombres, en France continentale ; rare en Corse. Méditerranée». L'emploi du terme "répandu" suggère une assez grande fréquence, mais aucune précision géographique n'est donnée. La synonymie avec *C. pumilum* subsp. *litigiosum* n'est d'ailleurs pas indiquée. Elle ne l'est pas non plus dans le 6^e Supplément, p. 626-627, où le "groupe de *C. pumilum*" est "analysé" ; on distingue en fait deux sous-espèces, selon 3 critères, dont l'un est surprenant : la subsp. *pumilum* possède des «pétales c. 3 fois plus longs que les sépales», alors que chez la subsp. *glutinosum* (= *C. pumilum* subsp. *pallens*) on

trouve « pétales c. 2,5 fois la longueur des sépales » ; probablement s'agit-il de la traduction du texte anglais de *FLORA EUROPAEA* : « *petals 3 times as long as wide* », c'est-à-dire pétales 3 fois aussi longs que larges pour la première sous-espèce et 2,5 fois environ pour la seconde...

Mais revenons à notre céraiste qui, dans ce 6^e Supplément, n'est pas rattaché à *C. pumilum*, sans doute parce que, dans le 1^{er} Supplément, il a été considéré comme synonyme de *C. ligusticum*, bien que cela ne fût pas précisé.

Nous le trouvons mentionné dans les flores du siècle dernier, et pas seulement dans la flore de LLOYD, citée en tête de cette note : la flore de ROUY, t. III, p. 216 (1896) distingue, à l'intérieur de l'espèce polymorphe *C. pumilum*, 4 "formes", dont l'une, *C. glutinosum*, est elle-même divisée en 3 variétés ; la 3^e, la var. *litigiosum* se trouve « çà et là, mais moins répandue que la var. *genuinum* ». Par ailleurs, l'auteur indique plusieurs synonymes, dont l'un nous renvoie à la *Flore des environs de Paris*, de COSSON et GERMAIN. De fait, cet ouvrage (3^e éd., 1886, p. 29) mentionne, mais sans indication de fréquence ou de répartition, un *C. pumilum* var. *campanulatum* (= *C. campanulatum* Viv. ; *C. praecox* Tenore ; *C. litigiosum* De Lens).

Ainsi, la "boucle est bouclée" : nous retrouvons bien ce *C. litigiosum* De Lens, qui figure à la fois, à plus d'un siècle de distance, dans une flore de la région parisienne et dans des ouvrages récents, où on le qualifie de strictement méditerranéen, ce qui est contradictoire.

On peut donc imaginer qu'il s'est produit un double "glissement", à la fois géographique et nomenclatural : on a attribué par erreur à *C. litigiosum* la même aire de répartition qu'à *C. ligusticum*, ce qui a conduit à la mise en synonymie erronée de *Cerastium litigiosum* De Lens et de *Cerastium ligusticum*, à moins que ce ne fût l'inverse, la mise en synonymie ayant peut-être précédé l'erreur sur la répartition !

C'est au premier de ces deux taxons, considéré maintenant comme une sous-espèce de *Cerastium pumilum*, qu'il faut rattacher aussi bien la plante de la région parisienne que celle de Ré ; elle est probablement présente dans d'autres régions de la France continentale.

Sur le terrain, la plante attire le regard par l'importance relative de ses pétales (c'est probablement ce qui justifie l'un des binômes qui a désigné ce taxon : *C. campanulatum*) : ils dépassent nettement les sépales (jusqu'à 1,5 fois leur longueur) ; mais c'est leur largeur surtout qui les rend spectaculaires : ils sont seulement 2 fois plus longs que larges (contre 3 fois pour la subsp. *pumilum* et 2,5 fois pour la subsp. *pallens*). Les autres caractères sont loin d'être constants : le nombre des étamines atteint rarement 10 ; la taille de la plante, celle de ses feuilles dépassent souvent la limite qui leur est assignée dans *FLORA EUROPAEA* (14 cm ; 15 mm). Chaque pied est composé généralement de 3 à 6 tiges dont certaines peuvent dépasser 20 cm, ce qui s'accorde mal avec l'adjectif spécifique (*pumilus* = nain !) ; elles sont brièvement couchées à la base puis dressées.

Sur Ré, ce céraiste est commun, comme le montre la carte publiée dans mon *Inventaire de Ré* : il est présent dans 47 carrés kilométriques ! Il se rencontre surtout dans les friches anciennes, et aussi dans les clairières, les sous-bois très clairs ou leur lisière.